

Procès-verbal du Conseil d'école 7/11/2023

Début du conseil 18h, fin du conseil 19h40– Salle motricité école maternelle

Personnes présentes

Représentants mairie : MR FARRUGIA (Premier adjoint au Maire), MR BOSSEZ (responsable service scolaire), MME BITEUR (responsable périscolaire Chavannes), MME IBOUD (secrétaire Mairie scolaire), MME LAUZIER (responsable ATSEM)

Enseignants : MME LERALE (Directrice), MME BOUCHET-VIRETTE, MME HAHN, MME LESBROS, MME MARTIN-METENIER, MME RICOUD, MME VACHON.

Délégués de parents d'élèves : MME BATICLE, MR DEHONT, MR GERARD, MME MAURIN, MR RETROUVEY et MME SOTTOMANO

Secrétaires de séance : MR GERARD et MME MAURIN

MME l'Inspectrice et Mme LE BARRILLEC (élue aux affaires scolaires) sont excusées.

Résultats des élections :

Une seule liste de parents non-affiliés à une association s'est présentée avec 12 candidats.

Le taux de participation est stable par rapport à l'année précédente :

- 2022-2023 :78,59%
- 2023-2024 :78,31%

Sur 295 inscrits, il y a eu 231 votants.

L'année prochaine, nous espérons que le vote électronique sera mis en place pour limiter le gaspillage de papiers.

Rentrée 2023 :

Les effectifs ont quelque peu évolué depuis la rentrée : 2 arrivées de PS, 1 départ de MS, 1 arrivée et 1 départ de GS.

A ce jour : PS/MS :28 ; PS/MS :28 ; PS/MS 27, PSMS :28 ; GS : 25 GS : 25

Soit 51 PS ; 60 MS et 50 GS (161 élèves)

Ces effectifs nous ont permis de répondre cette année aux attentes ministérielles en faisant des classes de GS avec un effectif proche des 24.

L'effectif prévisionnel 2024-2025 donné est de 166 élèves (+3 nouveaux MS annoncés par mail ces derniers jours) l'effectif serait donc en hausse, de ce fait il sera difficile de maintenir des classes de GS à 24 sans surcharger les autres niveaux.

La Directrice attend d'échanger avec l'Inspectrice pour voir les solutions envisagées si les effectifs se confirmaient.

Sécurité :

Le Plan vigipirate a été réhaussé au niveau attentat, ce qui n'a pas eu de conséquence dans le fonctionnement de l'école puisque les parents ne rentrent plus dans l'école. La personne responsable du portail pourrait être amenée à contrôler visuellement le sac de personnes non-connues de l'école.

L'entrepôt des sacs type voyage (pour aller chez grands-parents ou autres n'est plus possible).

Le PPMS, Plan de Mise en Sûreté, est un document rédigé par le Directeur. Il a été remis à jour cette année pour tenir compte du nouvel emplacement de la classe de Mme Lesbros, de la mise en place de l'Algeco et du changement de responsable du périscolaire.

Un exercice d'évacuation Incendie a eu lieu dans les 15 jours suivant la rentrée. L'évacuation s'est déroulée dans le calme. Ce premier exercice est toujours préparé, les enfants sont mis au courant de l'exercice et de la démarche à suivre.

Un exercice « intrusion » a également été réalisé avant les vacances de la Toussaint. L'alerte a été faite de vive voix (scénario retenu : confinement sur demande du préfet) puisque pas de système spécifique dans l'école. Cet exercice est expliqué aux enfants au préalable par les enseignants de manière ludique et adaptée en fonction du niveau de classe. Les familles ont été informées par mail.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur de l'année dernière reste en vigueur. Nous attendons des changements dans le règlement départemental type, ce qui nous amènera à le modifier très prochainement probablement lors d'un conseil d'école extraordinaire.

Activité en lien avec le projet d'école :

L'école est labellisée E3D depuis 1 an, chaque année les projets de classe mettent en place des actions en lien avec l'environnement.

♦ Cette année 5 classes ont comme projet l'étude des différents milieux de vie.

En Période 1 et 2, la thématique de la forêt a été retenue.

- Des sorties en forêt avec des guides de montagne, auront lieu au col des Mouilles pour les classes de Mmes Hahn, Lesbros, Lérale, Martin-Méténier et Vachon
- Les MS de Mmes Hahn, Lesbros, Lérale, Vachon et les GS de Martin-Méténier participeront à un atelier sur le loup au Museum d'Histoire Naturelle de Grenoble
- Les classes de Mmes Lesbros et Bouchet-Virette se sont rendues au Verger de Marvoisie
- Une intervention de la LPO sur les oiseaux aura lieu dans la classe de Mme Bouchet-Virette d'ici peu.

♦ Comme les années précédentes, toutes les classes ont participé à la Fête des abeilles et de la nature organisée par la Commune. Cet événement permet à toute l'école de fédérer les classes en début d'année autour d'une œuvre d'art collective. Cette année, une œuvre en volume a été réalisée « La nature dans la Ville » et, exposée à la Maison des Arts.

A cette occasion, l'Association Adam intervient dans l'école. Ces apiculteurs bénévoles sont venus animer des ateliers pour les MS et GS : découverte de la ruche et du matériel de l'apiculteur, dégustation de différents miels, de pain de miel et de pollen. Nous les remercions vivement pour cette intervention toujours aussi riche pour les élèves.

♦ Les classes de GS se sont rendues à une exposition de peintures d'artistes locaux à la Maison des arts.

♦ La Classe de Mme Bouchet-Virette se rendra à Cosmocité dans le cadre de son projet de classe.

♦ L'école signe une convention chaque année avec l'association LIRE ET FAIRE LIRE qui met à disposition des bénévoles qui proposent des moments de lecture. Cette année encore, seule Mme Christine Muller prend en charge tout au long de l'année des groupes d'enfants pour des lectures offertes en petits groupes. Ces interventions sont de qualité car elle prépare ses lectures et propose souvent des lectures avec Butaï et kamishibaï.

♦ Comme les années précédentes, l'équipe fait le choix dans le cadre du parcours culturel des élèves d'emmener chaque niveau à un atelier du musée de Grenoble. Les MS participeront lors de cette période à l'atelier « la sculpture dans tous ses états ». Les classes décroiseront à cette occasion pour être regroupées par niveau.

♦ Les GS assisteront à la représentation du spectacle « Vie » à l'Espace Aragon le 1^{er} Décembre.

♦ Toutes les classes se rendront cette période à l'animation proposée par Mme Micoud à la médiathèque.

♦ Cette année, l'école a signé une convention avec l'ASPTT pour pouvoir utiliser les installations. En effet, les terrains ne nécessitent pas pour s'y rendre de prendre le bus et les installations sont de qualité. Les grands ont fait un cycle de jeux collectifs en P1. Les classes de PSMS feront un petit cycle déplacements jusqu'à Noël si le temps le permet.

♦ Festivités de fin d'année :

- Les enfants assisteront au spectacle « Noël en forêt » de la compagnie locale la *Miette et compagnie*. Il sera financé par le Sou des Ecoles. Il aura lieu à la Maison des Arts le mardi 19 décembre. Nous remercions l'association pour leur engagement auprès des écoles. Il y aura 2 représentations pour permettre une séance plus intimiste et une meilleure écoute.
- Un goûter collectif sera organisé ainsi qu'un partage des chants de Noël le 21 décembre. A cette occasion, nous voulions inviter les grands de la crèche, mais

malheureusement, ils ont un événement organisé à la même date. Nous réfléchissons donc à un autre moment de partage avec eux.

APC :

Les APC de la première période ont permis de faire passer des évaluations diagnostiques à l'ensemble des MS et GS. Ils se déroulent sur les pauses méridiennes, en fonction des services de cantine, les mardis, jeudis et vendredis. Elles continuent d'être proposées aux élèves de MS et GS en P2.

Entretiens individuels des PS :

Tous les parents de PS sont reçus pendant ce mois de novembre par les enseignantes pour faire un point sur les premières semaines d'école, l'intégration dans le groupe-classe. Cet entretien permet de rassurer les familles mais aussi de mieux leur faire comprendre les enjeux de la petite section.

Santé :

- ♦ Une visite médicale sera organisée par la PMI de tous les PS en début d'année civile. Les parents en seront informés au préalable.
- ♦ Cette année il y a actuellement 3 PAI. Nous avons également 1 AESH pour 1 élève porteur de handicap, nous en attendons 1 deuxième pour un autre élève notifié.

Bilan OCCE :

Le bilan financier 2022-2023 est en cours de validation, puisque nous avons été tirés au sort pour un contrôle. A ce jour, la coopérative scolaire générale compte environ 6325 €.

MAIRIE

Demandes budget auprès de la Mairie pour l'année 2024 :

MME LERALE remercie les élus pour les conditions d'enseignement qui sont favorisées à Montbonnot par des budgets confortables. Cette année, l'ensemble des lignes budgétaires va subir une baisse de 5%.

MME LERALE présentera le budget de l'école lors de la prochaine commission scolaire en Mairie.

La ligne « intervenants extérieurs » est légèrement en hausse du fait des frais liés à la signature de la convention avec l'ASPTT.

Ce budget demandé prévoit également un projet fédérateur culturel et artistique pour toute l'école qui cette année sera mené par Mr Contucci. Nous avons choisi, la thématique de l'eau dans différents milieux (domestique, ville, mare, rivière, mer puis océan) et de l'amitié.

En investissement, MME LERALE demandera 2 vélos supplémentaires pour remplacer ceux abîmés (matériel utilisé conjointement par 2 structures)

En travaux, des filtres solaires sur les classes exposées au soleil et des rafraîchisseurs pour les dortoirs seront également demandés.

Questions diverses des parents :

- 1 . Ecole/Mairie : Pourrions-nous avoir un point d'avancement sur les mesures prévues pour prévenir les fortes chaleurs au sein de l'école (installation des stores notamment) ?

La mairie étudie actuellement la possibilité d'installer des filtres solaires anti-UV et leur efficacité afin de savoir si cela permettrait de faire baisser significativement la température des classes.

La mairie réfléchit aussi à l'installation de 3 rafraichisseurs d'air mobiles afin de pouvoir rafraichir les dortoirs.

Ces points seront étudiés lors de la commission scolaire du 14 novembre prochain.

La Mairie n'envisage cependant pas d'investir plus en climatisant toute l'école par exemple, la construction d'une nouvelle école maternelle étant prévue pour 2025-2026.

S'agissant de l'installation des stores, les prestataires sollicités par la Mairie refusent de prendre la responsabilité de poser des stores qui ne sont pas sécurisants pour les enfants.

- 2 . Ecole : Quelles sont les perspectives à ce stade en termes d'effectif et l'ouverture éventuelle d'une classe ?

Comme indiqué précédemment, l'effectif prévisionnel 2024-2025 donné est de 166 élèves.

La Directrice attend d'échanger avec l'Inspectrice pour voir les solutions envisagées si les effectifs se confirmaient.

Il n'est toutefois pas envisagé d'ouvrir une nouvelle classe dans la mesure où l'Education Nationale apprécie les effectifs au niveau de la commune et non pas au niveau de chaque école.

Il serait possible que l'Education Nationale nous demande de basculer des élèves de GS en classe élémentaire de CP (double niveau GS/CP).

- 3. Périscolaire : Un abri sera-t-il mis en place pour attendre les enfants les jours de pluie?

Les jours de pluie, les parents pourront attendre leurs enfants sous le préau.

Il y aura toujours une personne qui sera au portail pour ouvrir aux parents.

L'installation d'une sonnette et d'un système d'éclairage extérieur a été demandée à la mairie.

- 4. Périscolaire : Nous avons reçu plusieurs retours positifs de parents : "constat d'une amélioration du service périscolaire et remerciements : départs plus maîtrisés (et donc rassurants) et des chouettes propositions d'activités pour nos enfants."

L'équipe du périscolaire s'est beaucoup investie pour obtenir ce changement.

Mme BITEUR (responsable périscolaire Chavannes) a réexpliqué le fonctionnement du périscolaire décomposé en trois temps : goûter / activités proposées aux enfants / jeux libres.

L'équipe du périscolaire, tout comme l'équipe enseignante et les ATSEM, tend à rendre les enfants le plus autonome possible.

Trois activités sont proposées aux enfants sur deux jours (lundi/mardi et jeudi/vendredi). Les enfants sont libres de choisir les activités qu'ils souhaitent faire, ils peuvent également changer d'activités quand ils le souhaitent, ou ne pas en faire et jouer librement.

- 5. Périscolaire : Goûters :
 - Le passage en bio des goûters sera-t-il mis en œuvre cette année? Pour rappel, lors du conseil d'école du 20/6/2023, il a été proposé d'étudier ce passage en commission scolaire. La commission s'est-elle réunie? Quelles sont ses conclusions?

La commission se réunira le 14 novembre prochain.

La Mairie n'est pas favorable au passage au bio des goûters car cela augmenterait considérablement le coût des goûters pour les familles.

La Mairie rappelle que les goûters sont actuellement achetés à Super U et chez le primeur et varient en fonction du repas du midi de la cantine.

Il serait intéressant de connaître le pourcentage de parents désirant passer au bio pour les goûters et acceptant de prendre en charge le surcoût. La Mairie rappelle en effet qu'en cas de passage au bio, le surcoût devra être pris en charge par les familles. Elle ne ferme cependant pas la porte à une participation en cas de demande massive de la part des familles.

- Serait-il possible de connaître à l'avance la composition des goûters, ou alors pourrait-elle être portée à la connaissance des parents (a posteriori)?

A l'avance, cela est compliqué car les goûters sont achetés au jour le jour.

A posteriori, cela est possible, en demandant directement au personnel de la périscolaire.

- 6. Repas restauration scolaire :

- Nous avons une demande d'augmentation de la proportion de produits biologiques dans les menus du restaurant scolaire. D'autres collectivités visent des objectifs plus ambitieux.
- Un projet de cuisine centrale est-il étudié au niveau de la commune ?
- Une veille est-elle réalisée sur d'autres prestataires pouvant proposer mieux que les 20% de bio, seuil minimum imposé par la loi "EGAlim"?

Un projet de cuisine centrale est en réflexion et devrait voir le jour lors de la prochaine mandature.

Lors de l'appel d'offre de la fourniture des repas (marché qui regroupe 5 communes et court jusqu'en 2026) aucun des prestataires sollicités n'aurait été capable de proposer plus de 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

La mise en place d'une cuisine centrale sur la commune pourrait permettre d'avoir une meilleure maîtrise de la confection des repas et d'augmenter la proportion de produits biologiques (notamment en se fournissant auprès de la ferme communale).

Secrétaires de séance MR GERARD, MME MAURIN,

Présidente du Conseil d'école, MME LERALE